

Le Petit Journal de Montbrison

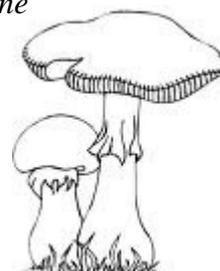


Au sommaire

CR du conseil municipal	Page 1 à 2
Info mairie	Page 3
La Souleïado	Page 3
Sporting Club	Page 3
Les Cyclos Grignonais	Page 4
Sudoku	Page 4

MÉMENTO

- **Dimanche 17 octobre:**
Randonnée des Côtes du Rhône
- **Lundi 1^{er} novembre:**
Toussaint



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 septembre 2010

Absents : Patrick BERNARD, Sylvain BARJAVEL, Maxime LAURENT

Secrétaire de séance : Josette BERAUD

Ordre du jour :

- Programme voirie 2011
- Projet travaux école 2011
- Convention C.C.P.G. – SIVOS
- Urbanisme
- Questions diverses

Tarifs communaux 2011

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs des produits communaux pour l'année 2011.

Après réflexion, le Conseil Municipal fixe les tarifs ainsi :

- EAU :

- * m³ Consommation1.220 €
- * m³ Redevance pour pollution..... 0.152 €
- * Abonnement annuel58.00 €
- * Branchement765.00 €

- CIMETIERE :

- * Concession trentenaire276.00 €

- * Case columbarium trentenaire300.00 €
- **SALLE COMMUNALE :**

	<i>pour 24 h</i>	<i>pour week-end</i>
* Location aux Montbrisonnais	100.00€	150.00€
* Location aux résidents hors commune	300.00€	450.00€
* Location aux associations	40.00€	60.00€
* Caution	500.00 €	
* Caution Ménage	50.00 €	
* Chauffage	60.00 €	

Avenant convention de mandat Voirie 2010

Afin de procéder à la réalisation des ralentisseurs, il convient de faire un avenant à la convention de mandat voirie entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Grignan.
Avis favorable du Conseil Municipal.

Travaux cimetière

Madame le Maire a assisté à la première réunion de chantier pour l'extension du cimetière. L'entreprise CLIER (qui a été retenue) propose de laisser sur place, à notre disposition, le bois d'abattage des grands arbres. Le Conseil

Municipal pense qu'il est plus simple que le bois soit évacué selon les conditions prévues au marché.

S.M.B.V.L. – Conventions de passage

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez nous demande de signer une convention pour la réalisation de travaux dans le Lez et ses affluents. Un paragraphe précise que nous donnons au SMBVL l'accès aux parcelles appartenant à la commune pour la durée de la convention : 5 ans. Après débat, le Conseil Municipal souhaite voir modifié cet article de la façon suivante :

« *La Commune de MONTBRISON SUR LEZ, soussignée, propriétaire des parcelles cadastrales désignées en annexe, donne bien volontiers, comme par le passé, le droit de passage aux personnes et entreprises envoyées par le S.M.B.V.L. en vue d'une réalisation de travaux, dont la nature et la localisation précise seront portées à sa connaissance 15 jours avant l'ouverture du chantier. Le droit de passage est donné pour la durée des travaux en l'année 2010 d'exécution des programmes antérieurs non réalisés et pour l'année 2011 d'exécution du programme en cours d'élaboration.* »

Subventions aux associations

A été attribuée aux associations qui ont sollicité une subvention et ont fait parvenir en mairie un compte rendu moral et financier, la somme suivante :

- Amicale des Sapeurs Pompiers.....	100 €
- Amicale du Personnel Communal du Canton (arbre de Noël)	124 €
- Amicale Montbrisonnaise	800 €
- Association des Elus du Vin	50 €
- Club Inter Age « La Souleïado » (dont 695 € Noël des anciens)	850 €
- Association « Les Amis de St-Blaise »	155 €
- Les Cyclos Grignanais.....	155 €
- OCCE Noël Ecole	100 €
- F.D.G.D.O.N. (flavescence).....	333 €

Questions diverses

Certificat d'urbanisme :

CU 26 192 10 N0015 – HUIBERS Dirk

Parcelles A 699 quartier Les Clots

Construction d'une maison d'habitation.

Avis favorable du conseil municipal sous réserve d'un assainissement conforme et implantation de la maison sur la partie basse du terrain.

Voirie 2011 :

Le programme de voirie 2011 est établi comme suit :

- Chemin des Picardes	1 432,50 €
- Chemin des Plans	38 033,00 €
- Chemin du cimetière	10 099,00 €
- Chemin de Roussoulié	9 364,50 €

Soit un total de58 929,00 €.

Parking salle des fêtes :

Il convient de trouver une solution pour éclairer le parking. Madame le Maire va contacter Energie SDED pour une extension de l'éclairage public.

Centre de gestion :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de la loi n° 209 du 19 février 2007, les centres de gestion de la fonction publique territoriale peuvent assurer toute tâche en matière de retraite et d'invalidité des agents pour le compte des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal décide de confier au CDG 26 la réalisation totale des dossiers de retraite et d'invalidité des agents et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le CDG 26.

Panneaux de randonnée sur la place :

Ces panneaux qui appartiennent au Conseil Général ne sont plus d'actualité puisque les boucles ont été modifiées (faute de trouver un accord avec les propriétaires des voies privées). Le Conseil Général nous propose de nous donner les panneaux et de les utiliser comme bon nous semble.

Avis favorable du conseil municipal.

Location petite salle :

Une association de peintres amateurs a demandé à pouvoir utiliser la petite salle un jour par semaine. Le Conseil Municipal donne un avis favorable contre 80 € mensuel pour couvrir les frais (chauffage et ménage).

Défibrillateurs :

La Communauté de Communes propose l'achat groupé de défibrillateurs. Après débat, le Conseil municipal décide de ne pas se doter de cet équipement pour le moment.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

INFOS MAIRIE

Information « Passage à la télévision tout numérique en Rhône-Alpes »

Les Départements de la région Rhône-Alpes passeront à la télé tout numérique en juin 2011. Dès le 22 septembre 2010, les programmes de Canal + passeront aussi à la télé tout numérique pour les spectateurs en clair.

Afin de renseigner les administrés, le service « tous au numérique » a mis en place un centre d'appel qui apportera réponse à toutes vos questions.

Vous pouvez le joindre au : **0970 818 818**
(numéro non surtaxé, prix d'un appel local)

Conciliateur de Justice

Le Tribunal d'Instance de Montélimar nous informe qu'il recrute des conciliateurs de justice dont la mission est de faciliter, hors toute procédure judiciaire, le règlement amiable de différents.

Peuvent être nommés conciliateurs de justice, les personnes justifiant d'une expérience en matière juridique d'au moins trois ans, que leur compétence et leur activité qualifient particulièrement pour l'exercice de ces fonctions.

Ces fonctions sont exercées à titre bénévole.

LA SOULEIADO

A partir du jeudi 7 octobre, nous reprenons notre « Promenade du jeudi ».

Rendez-vous à 14 heures au parking du jeu de boules près de la mairie
(départ à 14 heures précises).

La promenade dure environ 2 heures.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, la promenade est ouverte à toutes et à tous.

SPORTING CLUB MONTBRISON

Cette année le club de foot de Montbrison a repris pour une nouvelle saison avec un nouveau bureau composé de M SAGE Ludovic, M PELOUX Gérard, M MANIERE Jean-André, M GOURJON Ludovic, M NURIER Fabien et Melle NURIER Maryline. A ce jour, le club compte 25 licenciés.

Nous avons débuté la saison par 2 défaites en championnat ce qui n'a en rien changé notre motivation à faire une belle saison de football.

Nous comptons sur le soutien des habitants de Montbrison et vous attendons nombreux lors des prochains matches à domicile.

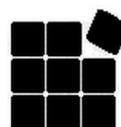
Ludo G

Prochains matches

Ancône US 2 / Montbrison SC → Le 10/10/10 à 13h

St Restitut / Montbrison SC → Le 17/10/10 à 13h

Montbrison SC / Orgnac l'Aven → Le 24/10/10 à 15h



Artisan Carreleur
Prestataire de Services
Carvalho Gabriel

Expérience Professionnel depuis 1976
Carrelage - Maçonnerie

26770 Montbrison / Lez
Quartier Gramenon
Route de Valréas

Dépannage Informatique (à domicile)

Tél: 06 89 02 79 09
04 75 53 57 38
09 64 44 75 10

Sur Ordinateur compatible PC
Expérience en informatique
depuis 1987

Hors ordinateur Apple/Mac



LES CYCLOS GRIGNANAIS



Dimanche 17 octobre 2010
Randonnée des Côtes du Rhône
Départ de la mairie
26770 MONTBRISON SUR LEZ
☎ 04 75 53 65 56

ROUTE 28 km 50km 80km
MARCHE 12km
VTT 24km 40km

Inscriptions: 7h30 à 9h00 Clôture de la randonnée : 12h15

Règlement :

- Ouvert aux licenciés et non licenciés.
- Respect du code la route / prudence
- Port du casque souhaité
- Autorisation parentale pour les mineurs

SUDOKU

		6	3			4	7
5						9	2
	4	1	9				6
	2			8	6		
		5				8	
			1	5			9
6					2	3	8
	5	2					1
3	7				4	2	

Solution le mois prochain

DOMAINE LA PELLEGRINE
Annie & Pierre GOURJON
**CAVE-DÉGUSTATION
GÎTES EN DRÔME PROVENÇALE**



QUARTIER LES OSIÈRES
26770 MONTBRISON/LEZ
Tél/Fax: 04 75 53 57 21
dompellegrine@aol.fr

**R & D
BESSON** **GARAGE AD**
GARAGE BESSON
26770 MONTBRISON SUR LEZ
Tél. 04.75.53.56.59
Fax 04.75.53.69.45 

Vente neuf & occasion
Réparation véhicules toutes marques

Prochain numéro du petit journal de Montbrison **Mercredi 03 novembre 2010**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 25 octobre 2010 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster : Alain MONTLAHUC